

La quatrième composante du PSCE vise la création d'emplois pour les femmes, non seulement par la facilitation de l'accès aux technologies de production et de transformation, mais aussi par le renforcement du programme national plateformes multifonctionnelles.

Selon la secrétaire générale du ministère en charge de la Promotion de la femme, Maïmouna Dermé/Traoré, le Programme devrait permettre la création en 2012, de 10 128 emplois en faveur de 410 organisations féminines pour un coût global de plus d'un milliard de F CFA (1 100 000 000 F CFA) financé par le budget de l'Etat, gestion 2012. Le Sud-Ouest s'en sortira avec 7 associations et 26 groupements bénéficiaires.

L'éligibilité à ce programme requiert de l'association ou du groupement, une volonté exprimée de démarrer des activités génératrices de revenus, ou d'un besoin de modules complémentaires pour ceux qui disposent de plateformes multifonctionnelles.

Outre la dotation en technologies de production et de transformation, les différents groupements et associations qui feront l'objet du choix dans le cadre du présent projet bénéficieront de formations en entrepreneuriat, et de facilitations d'accès aux crédits.

Ils sont tenus au respect strict du contrat dont l'un des principes est le remboursement de 50% du montant des technologies dotées avec un différé de 6 mois, qu'ils auront signé dans le cadre du Programme.

Autrement, ils encourent des risques de sanction dont le contenu reste encore à définir. Plusieurs inquiétudes des hommes et des femmes venus des quatre provinces de la région ont été levées au cours des échanges.

C'est le cas des directeurs régionaux de la communication, de l'administration territoriale et de celui de l'environnement et du cadre de vie, qui s'interrogeaient sur la partition de leurs ministères de tutelle dans la mise en oeuvre de la composante IV du PSCE.

A ce sujet, Maïmouna Dermé /Traoré et sa délégation ont rassuré que tous les ministères sont d'une manière générale, impliqués dans une composante ou dans une autre pour la réussite du PSCE.

A la suite de la communication sur l'autonomisation économique des femmes, les participants ont eu droit à une autre sur la « Prise en compte des femmes dans la mise en oeuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) », thème du forum national des femmes prévu pour septembre prochain.

Cette dernière partie a permis de cerner la vision du forum des femmes et leurs responsabilités quant à la mise en oeuvre de la SCADD.

Les autorités administratives, tout comme les responsables d'associations et de groupements féminins, ont salué la conception du PSCE-JF qui vient à propos, dans un contexte marqué par le chômage et l'inégal accès à l'emploi, selon les termes du gouverneur de la région, Hadja Kadidia Zanpalégré.

Et la coordonatrice régionale des femmes du Sud-Ouest, Ini Damien de faire la promesse d'« organiser les femmes qui bénéficieraient du Programme aux fins d'atteindre les résultats escomptés et permettre ainsi à d'autres femmes de profiter de la faveur faite par le gouvernement ». Le PSCE-JF comporte six composantes.

Il s'agit entre autres, d'actions en faveur des jeunes diplômés, des jeunes déscolarisés et non scolarisés, et des jeunes ruraux. A cela s'ajoute l'autonomisation économique des femmes, les mesures incitatives de création d'emplois par les entreprises et enfin, la gestion du suivi du Programme. 54 209 emplois, 10 000 occupations seront créées chaque année dont 45 100 jeunes diplômés formés.

Par Karim Bikienga